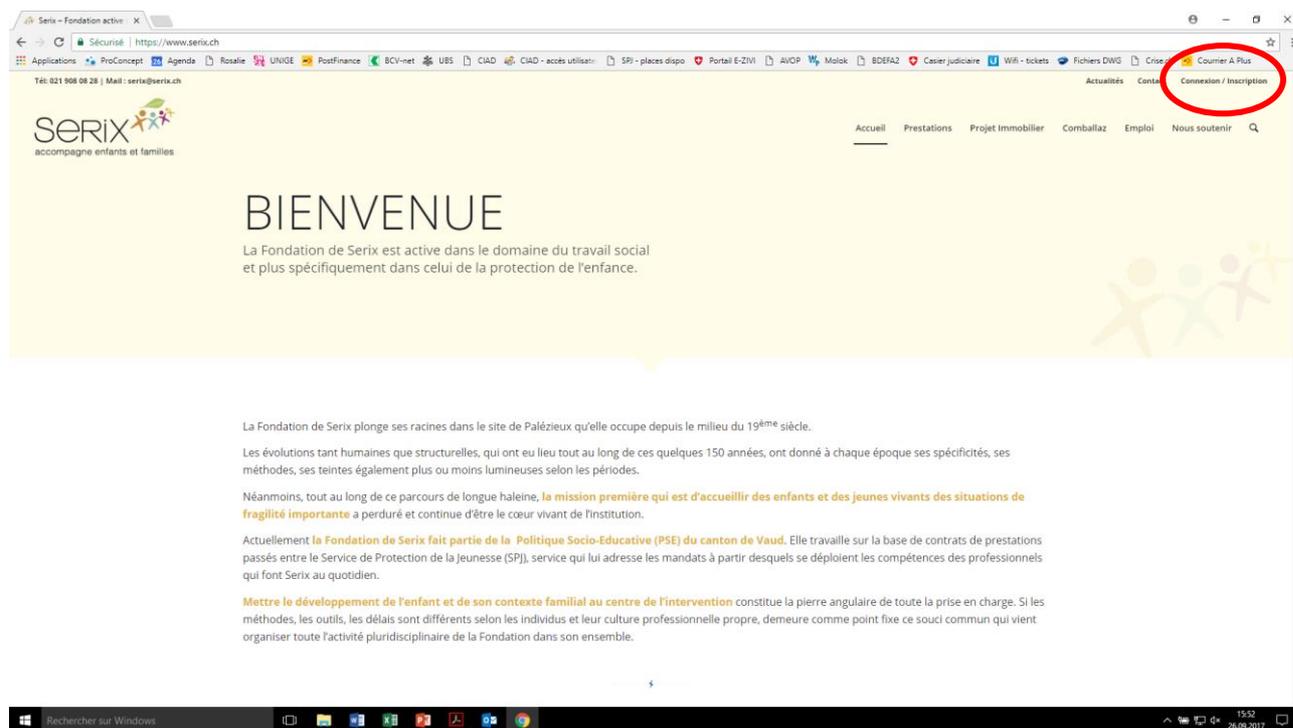


La Comballaz - Marche à suivre pour effectuer une réservation de séjour au chalet

Toutes les réservations doivent se faire par la plateforme internet du site de Serix, à l'adresse <https://www.serix.ch/>.

Depuis le site internet, vous devez cliquer sur « Connexion / Inscription ».



Le nom d'utilisateur est : **secretariat@association-chatelard.ch**

Le mot de passe : **cigale21**

Nom d'utilisateur ou e-mail

Mot de passe

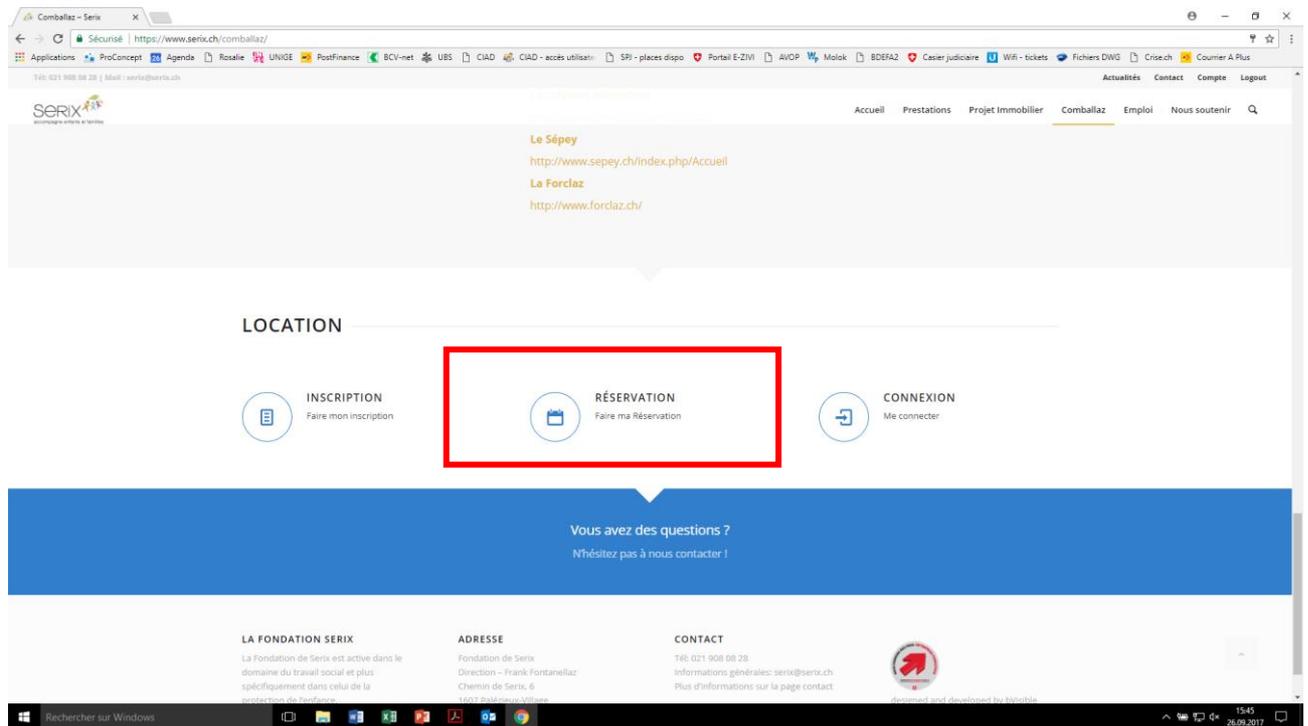
Se souvenir de moi

Connexion

Inscription

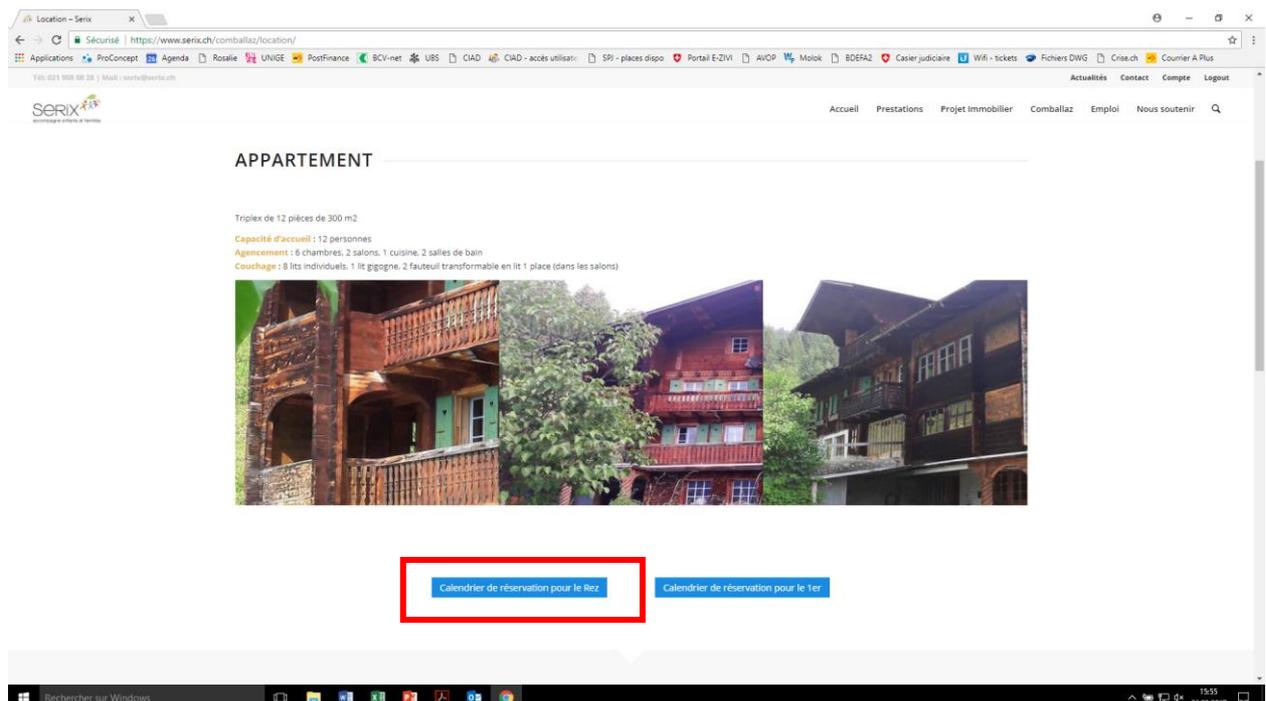
[Mot de passe oublié ?](#)

Une fois identifié, en bas de la page internet, vous pouvez sélectionner l'icône « Réservation ».



Sur la page de LOCATION, vous pouvez sélectionner le calendrier lié au type d'objet à louer (ex : appartement, studio). Il est à noter que pour le moment seul le calendrier « **Appartement Rez** » est disponible.

En cliquant sur l'icône « Calendrier de réservation pour le Rez », vous aurez la possibilité d'effectuer votre demande de réservation.



Les cellules vertes sont les plages disponibles à la réservation.

Les cellules rouges sont les plages déjà réservées par une institution donc indisponibles à la location.

Les cellules grises sont les plages bloquées par Serix pour des questions d'intendance et/ou de travaux.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.serix.ch/combailaz/location/>. The page title is 'Appartement - Rez'. The main content is a calendar for January 2018. The calendar grid shows days from 01 to 31. Days 01-05, 08-14, 15-21, 22-28, 29-31 are green, indicating availability. Days 06-07, 13, 20 are grey, indicating they are blocked. Days 02-07, 09-14, 16-21, 23-28, 30-31 are red, indicating they are reserved. To the right of the calendar is a reservation form with fields for 'Arrivée', 'Départ', 'Informations de contact' (Nom de l'institution, Nom et Prénom de la personne de contact pour la gestion de la réservation, Email, Téléphone), and 'Réservation' (Message / Remarque). A 'FERMER' button is located in the top right corner of the calendar area. A small black box with white text says 'Merci de sélectionner des jours à partir du calendrier.'

Vous pouvez sélectionner les jours qui vous intéressent en cliquant sur les cellules concernées. Ces dernières se mettront en noir.

Une fois la période choisie, vous devrez remplir les champs liés aux « Informations de contact » et cocher la case d'acceptation des termes et conditions d'utilisation du site internet. Merci de finaliser la démarche en cliquant sur le bouton « Réserver maintenant ».

Un mail de confirmation pour la soumission de votre demande sera envoyé à l'adresse indiqué dans « Nom et personne de contact pour la gestion de la réservation ». Dès que votre soumission de location aura été acceptée, un e-mail de confirmation définitif vous sera transmis.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.serix.ch/combballaz/location/>. The page title is "Appartement - Rez". On the left, there is a calendar for January 2018. The calendar shows dates from 01 to 31. Dates 01-05 are marked "réservé" (reserved) in red, and dates 06-31 are marked "1 disponible" (1 available) in green. On the right, there is a reservation form. The form includes fields for "Nom de l'institution", "Nom et Prénom de la personne de contact pour la gestion de la réservation", "Email", "Téléphone", "Nombre d'adultes pendant le séjour" (set to 1), "Nombre d'enfants pendant le séjour" (set to 1), "Nom et Prénom de la personne de contact lors du séjour*", "Téléphone de la personne de contact lors du séjour*", and "Message / Remarque". The form is highlighted with a red border. Below the calendar, there is a "Réservation" section with "Arrivée" on 17 Janvier 2018 and "Départ" on 20 Janvier 2018.

En cas d'annulation de votre réservation ou de modification, prière de l'adresser par e-mail, **au minimum 15 jours avant le début du séjour**, à l'adresse : combballaz@serix.ch

Sur le site de Serix, vous avez également à disposition des informations concernant les activités dans la région, les numéros d'urgence, etc.

Le 28.09.2017/CBD